

## Heetch en procès : on arrête parfois le progrès



Heetch, une application collaborative de transport à la demande, est menacée d'extinction pour "exercice illégal de la fonction de taxi". Faut-il restreindre le droit à améliorer notre vie quotidienne par principe ?

Avec Hugues  
Serraf

Je n'utilise pas Heetch, [une application de transport à la demande](#), parce que c'est un truc de djeunz et que je suis plutôt Uber moi-même, mais je serais extrêmement consterné par sa fermeture et la condamnation éventuelle de ses fondateurs.

Au profit de ceux qui auraient loupé l'info, [cette start-up française](#) permettant à tout le monde et n'importe qui de transporter tout le monde et n'importe qui sur de courtes distances, est en effet poursuivie pour "exercice illégal de la fonction de taxi" et ses dirigeants menacés [d'une amende de 300 000 euros](#) en plus d'une interdiction de gérer.

C'est qu'au-delà du débat désormais classique entre pros et anti-VTC, Heetch est clairement une application collaborative plus proche du modèle BlaBlaCar qu'un nouvel avatar du taxi traditionnel. Les revenus qu'en tirent les 30 000 conducteurs occasionnels sont plafonnés à 6 000 euros par an, il ne leur est pas permis de proposer leurs services plus de trois jours consécutifs et leur clientèle est essentiellement composée d'ados et de jeunes adultes qui ne monteraient jamais dans un taxi de toute manière - généralement parce qu'ils n'en ont pas les moyens (10km dans Paris en Heetch coûtent moins de 10 euros ; [c'est plus du double en taxi](#)).

Bref, Heetch est le moyen pour un jeune désargenté mais motorisé de rendre gratuits ses propres déplacements ou de financer le coût de son véhicule en rendant service à d'autres jeunes désargentés auxquels on a expliqué, à l'inverse de leurs homologues des nombreuses grandes villes de la planète où le métro fonctionne la nuit, [qu'il leur faut rentrer à pieds le soir](#) (ou, à défaut, conduire bourré).

C'est une évidence rebattue, le nouveau bouscule l'ancien. Et sauf à considérer que nous avons atteint l'optimum, qu'il ne faut plus toucher à rien, il est absurde qu'un concept aussi positif (tu me rends service, je te dédommage), à la limite du bénévolat défrayé (le

---

type qui voudrait gagner de l'argent pour de bon irait chez Uber ou deviendrait taxi), puisse être désigné comme une menace pour l'ordre public et renvoyé devant un juge.

Le procès de Heetch, c'est un peu le procès du progrès (au sens premier).